

Communiqué de presse

Paris, le 25 février 2025

Habitat inclusif : à l'occasion du renouvellement de sa gouvernance, l'association Hapi dresse un bilan positif de son action après trois ans d'existence

Lancée fin 2021 par la Fondation des Petits Frères des Pauvres, la Caisse des Dépôts et le Réseau de l'Habitat Partagé et Accompagné (HAPA), l'association Hapi a pour objectif de promouvoir l'habitat inclusif dans les territoires. À l'occasion de son dernier Conseil d'administration, lors duquel Axel Rahola, directeur adjoint des politiques sociales de la Caisse des Dépôts, a pris ses fonctions de président, l'association dresse un bilan de ses activités après trois ans d'existence et se projette sur ses objectifs à moyen terme.

À l'occasion de son dernier Conseil d'administration, la gouvernance de l'association Hapi – association de promotion de l'habitat Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie locale (API) –, a partagé les grandes étapes franchies en 2024 et validé son plan d'actions pour les prochaines années.

Après trois ans d'existence, Hapi affiche un bilan positif de ses actions :

- Hapi a lancé en juillet 2022 son site : monhabitatinclusif.fr. Il permet d'informer l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'habitat API et propose une cartographie interactive des projets orientés par l'association vers de potentiels accompagnateurs et/ou financeurs. Ce site a rencontré sa cible avec plus de **42 000 visites** depuis son lancement, soit une moyenne de 1500 visiteurs par mois, et une **augmentation de fréquentation de 68%** courant 2024.
- **Depuis ses débuts, 393 projets, situés dans 86 départements, ont été étudiés par le comité d'orientation**, qui réunit **10 partenaires** : l'Agirc-Arrco, France Active, la Fondation de France, l'Anah, la MSA, la Cnav, Réseau Francophone Villes Amies des Aînés, la Banque des Territoires, la Fondation Petits Frères des Pauvres et le Réseau HAPA. 80% de ces projets ont pu être orientés vers ces derniers.
- Afin de **mieux faire connaître l'habitat inclusif auprès des acteurs de l'écosystème**, des propositions **d'actions sont co-construites** avec les collectivités locales, les caisses de retraite et les représentants des bailleurs sociaux ainsi que les acteurs de la formation. Hapi a par exemple organisé une session d'information-sensibilisation pour le Conseil départemental du Gers et a animé plusieurs webinaires thématiques pour le compte de l'Agirc-Arrco et du CNFPT.
- En 2024, une **expérimentation nationale de mesure d'impact social de l'habitat API** a été menée. Elle a impliqué 28 porteurs de projets engagés et 47 habitats concernés (28 habitats pour personnes âgées et 19 pour personnes en situation de handicap ; habitats en colocation, groupés ou en diffus). La démarche a poursuivi un double objectif : outiller les porteurs de projets pour qu'ils puissent réaliser leur propre évaluation et consolider l'ensemble des données recueillies. Elle a permis de donner de la visibilité aux bienfaits de l'habitat API pour les habitants, leurs proches et pour les professionnels qui interviennent dans ces habitats : bien-être global, lien social, autonomie et libre choix, projets personnels au-delà du projet collectif...

L'association s'est fixée de nouveaux objectifs pour renforcer son rôle d'appui à l'animation territoriale et de soutien aux politiques publiques, parmi lesquels :

- Poursuivre le développement de la **plateforme monhabitatinclusif.fr** avec une nouvelle architecture, des contenus variés, une cartographie étendue et de nouvelles fonctionnalités pour optimiser les recherches et fluidifier la navigation ;
- Mieux répondre aux besoins des porteurs de projets grâce à un processus d'orientation optimisé, en impliquant davantage les partenaires nationaux et territoriaux ;
- Favoriser la connaissance et la compréhension de l'habitat API par les acteurs locaux en complémentarité des dispositifs existants, en animant des communautés d'échanges multipartenaires, en proposant des webinaires de présentation d'études ou encore en organisant de nouvelles sessions d'information-sensibilisation.
- Poursuivre la valorisation et le déploiement de la mesure d'impact nationale en proposant des **outils accessibles**, une **démarche d'accompagnement adaptée** et en l'étoffant **d'une étude sur l'empreinte territoriale de l'habitat API**.

Le Conseil d'administration de l'association Hapi se compose de la manière suivante :

- *Président* : **Axel Rahola**, directeur adjoint des politiques sociales de la Caisse des Dépôts, est issu de la promotion Nelson Mandela (1998-2001) de l'École nationale d'administration (ENA). Diplômé de l'ESSEC et de l'IEP Paris, il a occupé des postes à fortes responsabilités dans les secteurs de la protection sociale et de la santé ainsi que dans le domaine de la transformation publique.
- *Vice-présidente* : **Vanessa Couvreur-Chapeau**, administratrice du Réseau HAPA, est cofondatrice et directrice de l'association Habit'âge, qui développe l'habitat senior solidaire en milieu rural. Elle a une formation en aménagement du territoire et sociologie appliquée au développement local.
- *Vice-président* : **François-Xavier Turbet-Delof**, directeur adjoint de l'association de Gestion des Etablissements des Petits Frères des Pauvres, est également co-animateur du collectif « Habiter autrement » et membre de l'Observatoire national de l'habitat inclusif.
- *Administratrices* :
Laure Pierrel, directrice de l'immobilier à la Fondation des Petits Frères des Pauvres
Stéphanie Béry, directrice de programme Santé/Grand âge/Médico-social au sein de la direction du Réseau et des Territoires de la Banque des Territoires
Anne Beau-Reder, consultante en management et porteuse de projet d'habitat inclusif, administratrice du Réseau HAPA.

*« Les solutions innovantes d'habitat inclusif déployées par Hapi sont créatrices de lien social et sources d'attractivité professionnelle et de développement territorial déclare **Axel Rahola, président de Hapi**. En complément d'autres solutions, à domicile ou en établissement, elles répondent pleinement à la nécessité d'adapter notre société au vieillissement de la population et à l'augmentation du nombre de Français en perte d'autonomie. Hapi partage les valeurs de la Caisse des Dépôts pour contribuer à une France plus durable et plus solidaire ».*

« Depuis la création de l'association, en 1946, Les Petits Frères des Pauvres ont créé ou soutenu des actions innovantes pour favoriser le maintien à domicile et trouver des alternatives aux Ehpad : services à domicile, foyers logement, hébergements temporaires, petites unités de vie, colocations solidaires... C'est pourquoi la Fondation des Petits Frères des Pauvres a décidé tout naturellement de soutenir, à travers 5 appels à projets, des initiatives d'habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Nous sommes fiers d'avoir créé l'association Hapi aux côtés de la Caisse des Dépôts et du réseau HAPA pour contribuer à promouvoir l'habitat inclusif ». **Daniel Bruneau, Président de la FFPF**

« Fort de ses 120 adhérents, le réseau HAPA (réseau de l'habitat partagé et accompagné) fait chaque jour le constat de l'urgence à faire coïncider les attentes et besoins spécifiques des personnes vieillissantes et/ou porteuses de handicap avec une offre de logements adaptés, favorisant la vie relationnelle et la citoyenneté. Or 7 ans après la loi ELAN, le développement de ces habitats est toujours ralenti, du fait d'un secteur atomisé et méconnu. Avec l'association Hapi, notre ambition est de fédérer l'ensemble des acteurs du secteur (dont les financeurs et collectivités) et d'accélérer la concrétisation et le déploiement des habitats inclusifs dans tous les territoires ». **Erwan Leduby, Président du réseau HAPA**

Contacts Presse :

Association Hapi : Ingrid DAUTREY contact@monhabitatinclusif.fr

Fondation des Petits Frères des Pauvres : Elsa BOUNEAU e.bouneau@petitsfreresdespauvres.fr

Groupe Caisse des Dépôts : Anne-Lise LUCAS anne-lise.lucas@caissedesdepots.fr – 06 83 78 09 28

Réseau de l'Habitat Partagé et Accompagné : Sophie AUDRAIN sophie.audrain@reseau-hapa.eu

À propos de la Fondation des Petits Frères des Pauvres

La Fondation des Petits Frères des Pauvres, reconnue d'utilité publique et abritante, facilite et améliore durablement les conditions de vie des personnes âgées démunies et/ou isolées, notamment en matière de logement.

  fondation.petitsfreresdespauvres.fr

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr

   

A propos du réseau de l'Habitat Partagé et Accompagné

Le réseau a pour ambition de faire coopérer l'ensemble des acteurs (porteurs de projets, financeurs, bénéficiaires, pouvoirs publics, ...) pour permettre le développement de l'habitat partagé et accompagné. Le réseau HAPA se définit avant tout comme un réseau de porteurs de projets qui s'entraident.

  reseau-hapa.eu